



## MUTUELLE COMMUNALE

**Une complémentaire santé pour tous !**



Le CCAS de la Mairie de St Barthélemy-de-Vals et AXA  
ont mis en place un partenariat pour une mutuelle communale.

### **Pour votre santé :**

La commune de st Barthélemy-de-vals se mobilise pour la « santé pour votre commune » et vous permet d'avoir une couverture avantageuse à des tarifs préférentiels.

Jusqu'à **-25%** des remises préférentielles à vie.

### **Pour qui :**

Tous les administrés, artisans, commerçants, retraités, en recherche d'emploi ....

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez des maintenant prendre contact auprès des agents d'AXA.

**Mr Wilfried JAILLET** AXA France AEP Inspecteur Conseil : 06 89 07 02 09 [wilfried.jaillet@axa.fr](mailto:wilfried.jaillet@axa.fr)

**Mme Catherine DUSSAIX** Agent mandataire Axa : 06 15 13 67 62 [catherine.dussaix.am@axa.fr](mailto:catherine.dussaix.am@axa.fr)

Ils se feront un plaisir de prendre en compte votre demande.

Les rendez-vous se font à votre domicile.

Une réunion publique sur la santé communale aura lieu le Jeudi 21 octobre dès 18h dans la salle des fêtes. Sous réserve des conditions sanitaires.

**Pas de rendez-vous pris en Mairie.** Seul les agents d'AXA sont habilités à prendre les rendez-vous.